Christophe Briard, le nouvel animateur sportif du Comité départemental de canoë kayak, lors d'une animation avec des jeunes à Fécamp

© Jean-Pierre Sagetat

Emplois tremplins régionaux

UN SOUFFLE NOUVEAU POUR LES ASSOS

Depuis leur mise en place à la rentrée 2010, les emplois tremplins régionaux ont déjà permis de créer environ soixante-dix emplois dans des associations culturelles ou sportives. "*La mise en œuvre de cette politique a bel et bien pour objectif de soutenir le monde associatif dans un contexte de restrictions budgétaires et de baisse générale des crédits, en particulier en provenance de l'Etat,* rappelle Alain Le Vern, président de la Région. *Avec deux préoccupations majeures : la création d'emplois pérennes d'une part, la qualification et l'insertion des demandeurs d'emploi d'autre part.*"
Pour remplir ces objectifs, le dispositif "emplois tremplins" comporte deux volets : une aide à la rémunération dégressive sur trois ans (75% du salaire financés par la Région la 1ère année, 50% la 2e année, 25% la 3e année) et une aide à la formation permettant aux personnes recrutées d'augmenter leurs chances de s'insérer durablement dans la vie professionnelle. C'est l'aspect "tremplin" de ces emplois. Il comprend deux étapes obligatoires prises en charge par la Région : un bilan de positionnement permettant de définir un parcours de formation, puis la traduction de ce parcours en modules de formation visant à compléter ou consolider les compétences.

Emplois tremplins, mode d'emploi

Concrètement, le dispositif "emplois tremplins" s'adresse aux associations haut-normandes qui œuvrent dans le secteur sportif, culturel ou des loisirs (dans ce cas, l'action doit viser le développement des loisirs sportifs et culturels) et qui souhaitent créer un emploi correspondant à un besoin d'utilité sociale non satisfait.
Les personnes recrutées doivent être inscrites au pôle Emploi depuis au moins 3 mois. L'aide à la rémunération de la Région est calculée par rapport à la grille de salaires de la convention collective ou par défaut au SMIC.
Elle est dégressive sur 3 ans : 75% du salaire (comprenant les charges patronales) pris en charge la première année, 50% la seconde, 25% la troisième. Le financement peut porter sur deux emplois maximum. Dans ce cas, l'aide est minorée pour le second emploi. Côté formation, le salarié "emploi tremplin" doit obligatoirement réaliser avec le prestataire retenu par la Région, un test de positionnement (pris en charge à 100%) qui l'aidera à définir son parcours de formation. Financées par la Région dans la limite de 18 000 € sur 3 ans (avec dans tous les cas un minimum de 10% restant à la charge de l'employeur), les formations préconisées lui permettront de compléter ou consolider ses compétences. ■

Pour en savoir plus : Région Haute-Normandie, 02.35.52.21.34

© Jean-Pierre Sagetat

Emplois tremplins régionaux

UN NOUVEL ÉLAN POUR LES ASSOS

Environ 70 emplois tremplins régionaux ont déjà été créés depuis leur mise en place en septembre dernier. Visite de quelques associations – à Bolbec, Préaux, Pont-Audemer, Le Havre – qui ont bénéficié de cette aide de la Région pour développer leurs activités et s'entourer de nouveaux collaborateurs...

© Isabelle Leterlé

Marina Quaisse et Mathieu Lechevallier, de l'Asso6sons à Bolbec

➔ L'Asso6sons à Bolbec

Créée en 2000, l'Asso6sons a pour ambition de contribuer au développement culturel local, régional, voire national, en particulier dans le domaine des musiques actuelles. L'activité de l'Asso6sons porte sur l'ensemble de la chaîne musicale : création, formation, information, répétition, enregistrement, diffusion. L'association est également un lieu de ressources et de documentation reconnu sur les musiques actuelles (livres, magazines, mémoires, rapports, CD-thèque…). En 2010, l'équipe a souhaité aller plus loin avec "Sonothèque de Haute-Normandie", un projet unique en France qui a pour ambition de recenser, archiver et conserver, dans un but patrimonial, l'ensemble des œuvres discographiques produites en Haute-Normandie.

Pour mener à bien cette initiative, l'Asso6sons vient de recruter en emploi tremplin, Marina Quaisse, chargée du projet numérique : "*J'ai une maîtrise de conception et mise en œuvre de projets culturels et je travaille pour des associations culturelles depuis 7 ans. Mais c'est un secteur où la précarité est grande : il y a très peu d'offres d'emplois (dont beaucoup à temps partiel) pour un nombre important de postulants diplômés, voire surdiplômés. Les emplois tremplins permettent donc à l'employeur de développer et dynamiser son activité, tout en créant un emploi durable pour un salarié à plein temps et en CDI. La formation est aussi une chance d'approfondir ses connaissances, d'évoluer avec le marché et de mettre ces nouvelles connaissances à disposition du projet de l'association. Dans mon cas, le secteur discographique étant en pleine mutation, j'aurais sûrement des choses à apprendre dans ce domaine.*"

Un poste dédié à la sonothèque

"*La possibilité de créer un emploi tremplin,* souligne pour sa part Mathieu Lechevallier, l'un des responsables d'Asso6sons, *nous permet de dédier un poste à la sonothèque, mais également au développement du projet. Très concrètement, sans cette aide, nous n'aurions pu ni mettre en place ce projet de façon cohérente, ni recruter la personne adéquate à ce projet. En plus de l'aide à la rémunération, ce qui nous paraît encore plus positif est l'aide à la formation.*

Cette aide nous permet d'entamer une vraie démarche de gestion de l'emploi et des compétences sur 3 ans. Nous pensons que cette période de 3 ans est nécessaire, et peut-être suffisante, pour rendre ce projet lisible et visible. Rappelons que nous sommes sur quelque chose d'expérimental, il nous faut donc tout construire de A à Z. Nous travaillons en ce moment avec l'ensemble des discothécaires de la région, à travers l'Association régionale du livre et de la lecture, pour porter une réflexion commune sur la valorisation de la musique régionale et les nouveaux usages liés."

Contact : l'Asso6sons, 02.35.31.55.78, www.asso6sons.com

➔ Le Comité départemental de Seine-Maritime de canoë kayak

Représentant la Fédération française de canoë kayak au niveau départemental, le comité vise notamment à favoriser l'émergence de nouvelles structures, à conforter les clubs existants, à accompagner les sportifs et à préserver les sites de pratiques. Le comité de Seine-Maritime met aussi l'accent sur la promotion de l'activité auprès d'un nouveau public, pour augmenter la pratique et le nombre de licenciés, et sur le développement de projets fédérateurs.

Un fort potentiel de développement

"*Le CDCK 76 est une petite structure,* souligne Dominique Chachuat, son président. *Avec une dizaine de clubs et 450 licenciés, il n'a pas de commune mesure avec le tennis, le foot ou la voile. Jusqu'à présent, notre développement reposait uniquement sur une équipe de bénévoles par ailleurs très investis dans leurs clubs. Soit nous en restions là, soit nous franchissions le pas de la professionnalisation. C'est ce deuxième choix qui a été retenu. Nous avons décidé d'embaucher un salarié afin de promouvoir notre activité : celle-ci a un fort potentiel de développement, auprès de la population mais aussi de la clientèle touristique, mais elle se doit d'être réalisée avec un encadrement compétent. Il est clair que l'assise financière du CDCK 76 était largement insuffisante pour envisager l'embauche d'un salarié sans aide publique. Notre but est de tendre vers une part croissante d'autofinancement. Christophe Briard, l'animateur sportif que nous avons recruté en emploi tremplin, a déjà initié des projets qui vont permettre à de nombreuses personnes de découvrir le kayak dès ce printemps… avant d'aller éventuellement s'inscrire dans les clubs locaux pour les plus motivés. Par ailleurs, Christophe intervient en soutien aux clubs locaux pour les aider dans leur développement. Si ce développement est*

suffisant, ces clubs pourront l'embaucher à leur tour. Pour nous, le dispositif "emploi tremplin" a vraiment joué son rôle de... tremplin!"
Contact : CDCK 76, 06.27.05.00.07

➔ La Française Risloise à Pont-Audemer

Fondée en 1932 (c'est l'une des plus anciennes associations de la commune), la Française Risloise est le club de gymnastique artistique de Pont-Audemer. Il forme chaque année une bonne centaine de gymnastes, à partir de 4 ans, en majorité féminine (l'effectif cette année est de 195 licenciés dont 169 filles). Certaines participent aux compétitions départementales, régionales ou interrégionales.

Rechercher d'autres créneaux d'activité

Grâce aux emplois tremplins régionaux, le club a récemment embauché un nouvel entraîneur de gymnastique. Comme l'explique Chantal Eude, la présidente de l'association : "*Ce dispositif permet à de petites associations d'employer un entraîneur qualifié, chose qu'elles ne pourraient faire avec uniquement les cotisations et les subventions. En effet, notre discipline ne nous permet pas d'avoir des sponsors car nous n'avons pas le droit de faire de la publicité sur nos équipements. Le fait d'avoir un emploi tremplin va nous permettre de nous organiser pour pérenniser l'emploi en recherchant d'autres créneaux d'activité (par exemple en direction des seniors dans les maisons de retraite ou de la petite enfance dans les relais assistantes maternelles). Nous souhaitons aussi ouvrir un cours pour les tout petits à partir de 2 ans. L'accompagnement formation de l'emploi tremplin permet également à l'entraîneur de se spécialiser dans ces domaines.*"
Contact : La Française Risloise, 06.80.31.83.99

La Française Risloise : le club de gymnastique artistique de Pont-Audemer

© La Française Risloise

Dorian Dallongeville, régisseur des collections pour l'association French Lines au Havre

➔ L'association French Lines au Havre

Depuis 1995, l'association French Lines s'applique à sauvegarder, valoriser et conserver le patrimoine des grandes compagnies maritimes françaises qui ont marqué l'histoire du Havre (Messageries maritimes, Compagnie générale transatlantique, Compagnie générale maritime, Delmas, Chargeurs réunis…). Le résultat, ce sont quelque 5 kilomètres d'archives papier, 80 000 photos sur supports divers, près de 300 films, des centaines d'objets (maquettes, menus de paquebots, argenterie, mobilier, affiches…), le tout stocké dans 3 000 m² d'entrepôts.

Des missions très spécifiques

Pour entretenir et valoriser ces prestigieuses collections, l'association s'est adjoint depuis quelques mois les services de deux personnes recrutées grâce aux emplois tremplins. "*Nous souffrions vraiment d'un manque de personnel qui nous empêchait d'avancer,* note Clémence Ducroix, qui encadre les nouveaux venus. *Le dispositif emploi tremplin nous a permis de trouver des gens qualifiés pour nos missions qui sont très spécifiques. De leur côté, ils ont pu accéder au marché de l'emploi à des postes qui correspondent à leurs compétences. Notre association est à un tournant et nous avions besoin de bras pour mener à bien notre projet de développement. C'est un vrai coup de pouce. Nous avons maintenant trois ans pour consolider la situation.*"
Satisfaction aussi du côté de Dorian Dallongeville, embauché en emploi tremplin depuis le 1er décembre comme régisseur des collections : "*C'est un poste qui correspond complètement à ma formation (master en histoire de l'art et diplôme de l'Ecole du Louvre), qui est assez connu dans les musées de France mais rare dans les associations, surtout pour une première expérience. C'était donc une opportunité à ne pas rater. L'avantage de travailler dans une petite structure, c'est qu'on peut toucher à tout : inventaire, création d'expositions... Tout cela est très intéressant pour moi. Côté formation, j'ai déjà passé les tests de positionnement. Reste maintenant à définir un parcours mais ce n'est pas facile à mettre en œuvre dans des domaines culturels aussi pointus que les nôtres. Je serais intéressé par des formations en muséographie ou sur le convoyage des œuvres d'art, mais elles n'existent pas en Haute-Normandie.*"
Contact : French Lines, 02.35.24.19.13, www.frenchlines.com

Et aussi...

➔ D'autres associations ont récemment bénéficié d'un emploi tremplin régional, parmi lesquelles : **compagnie Itinéraire bis** à Evreux, **Papa's production** au Havre, **Société des régates de Fécamp**, compagnie **Etant donné** à Rouen, **Havre athletic club patinage artistique** au Havre, **Du grain à démoudre** à Gonfreville l'Orcher, **Estran-Cité de la mer** à Dieppe... ■